



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Les Brizeaux : cession par la SEMIE à la Ville d'un espace vert (IT
186) et cession par la Ville à la SEMIE d'une partie de terrain (IT
187)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

***Adjoint*s :**

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060415

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Les Brizeaux : cession par la SEMIE à la Ville d'un espace vert
(IT 186) et cession par la Ville à la SEMIE d'une partie de
terrain (IT 187)**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la politique de prise en charge par la Ville des voies et espaces publics des lotissements qui sont conformes au cahier des charges établi par la commune, la SEMIE a souhaité céder à cette dernière, pour l'Euro symbolique, la parcelle de terrain aménagée en espace vert ouvert au public, située entre l'allée Marco Polo, la rue Magellan, et l'espace vert de la Ville, rue Vasco de Gama. Cette parcelle de 2444 m² est cadastrée section IT n°186.

D'autre part, la SEMIE, pour les logements sociaux qu'elle a édifiés dans ce même secteur, a réalisé une batterie de garages dont une partie de 10 m² a été édifiée, avec l'accord de la ville, sur un terrain appartenant à cette dernière. Il convient de régulariser cette situation en cédant à l'Euro symbolique à la SEMIE l'emprise correspondant à la parcelle IT n° 187 de 10 m² (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les cessions décrites ci-dessus entre la SEMIE et la Ville de Niort ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits relatifs à cette affaire étant supportés par la SEMIE.

(Monsieur Gilles FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	1
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Amaury BREUILLE

[Ordre du jour](#)